



Dossier à retourner avant le 26 mai



NOM DE L'ENFANT

.....

Documents à fournir

- Carnet de santé (pages vaccins)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance scolaire à jour (si vous l'avez !)
- Dernier Avis d'imposition (si pas de CAF)
- En cas de divorce, le jugement de divorce

Faire un don à la Caisse des Ecoles

Deux tarifs au choix : 11 euros ou 8 euros (chèque à l'ordre de la Caisse des Ecoles ou espèces)

La Caisse des Écoles, subventionnée par la Mairie, finance notamment les fournitures, les voyages et les sorties ainsi que l'équipement et l'entretien des écoles, chaque année à hauteur de 50 000 euros.

Autorisation de publication (1er juillet 2017 - 1er juillet 2018)

Conformément à la loi, article 9 du Code Civil sur « le droit à l'image et au son » et à l'article 121-2 du Code de la Propriété Intellectuelle,

- J'autorise la Mairie de Gattières à utiliser, et à publier les photographies et enregistrements sur lesquels peut figurer mon enfant, ainsi que les productions ou œuvres que mon enfant aurait réalisées dans le cadre des activités du service. Les supports de publications seront les suivants :
- Site internet de la mairie de Gattières, supports informatiques : CD, DVD, diaporamas
 - D'éventuels reportages journalistiques, expositions thématiques
 - Bulletin municipal
- Je n'autorise pas la Mairie de Gattières à effectuer les actions ci-dessus mentionnées.

Règlement intérieur

En signant ce dossier, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur des services municipaux.

Factures par mail (si ce n'est pas déjà le cas)

Email :

Projet d'Accompagnement Individualisé

- Mon enfant fait l'objet d'un P.A.I. signé avec le directeur d'école et le médecin scolaire

Date et signature du responsable légal

Enfant : Classe (2017-2018) :

Restauration scolaire

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie du matin (7h30 – 8h20)

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Temps d'accueil périscolaire (15h45 – 16h30) - Gratuit

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie du soir (16h30 – 18h30)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Activités périscolaires « CPAJ » (16h30 – 18h30) – POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS UNIQUEMENT

Léon Mourraillé

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> Théâtre <i>CP au CE2</i>	<input type="checkbox"/> Théâtre <i>CM1 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Théâtre <i>CP au CE2</i>	<input type="checkbox"/> Théâtre <i>CM1 au CM2</i>
<input type="checkbox"/> Football <i>CP au CE2</i>	<input type="checkbox"/> Sports Collectifs <i>CE2 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Football <i>CM1 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Roller <i>CM1 au CM2</i>
<input type="checkbox"/> Activités Créatives <i>CM1 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Activités Créatives <i>CP au CE2</i>	<input type="checkbox"/> Activités Créatives <i>CM1 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Activités Créatives <i>CP au CE2</i>
<input type="checkbox"/> Comédie Musicale <i>CM1 au CM2</i>			<input type="checkbox"/> Comédie Musicale <i>CP au CE2</i>
<input type="checkbox"/> Permanence aux leçons <i>CP au CM2</i>			

La Bastide

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> Sports Collectifs <i>CE2 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Jeux de Motricité <i>CP au CE2</i>	<input type="checkbox"/> Roller <i>CM1 au CM2</i>	<input type="checkbox"/> Football <i>CE1 au CM2</i>
<input type="checkbox"/> Permanence aux leçons <i>CP au CM2</i>			

Places limitées. Activité annulée si effectif inférieur à 7 enfants

Garderie du mercredi midi (12h10 – 12h30) - Gratuit

Oui Non

Centre d'Accueil et Loisirs

Tous les mercredis de l'année scolaire en dehors des vacances (pour les inscriptions ponctuelles, un bulletin détaillé sera distribué à la rentrée scolaire.)

Centre d'Accueil et Loisirs pendant les Vacances

Avant chaque vacances, un bulletin d'inscription sera distribué dans le cartable des enfants.